



ELDORADO GOLD

CODE D'ÉTHIQUE ET DE CONDUITE PROFESSIONNELLE



Image de couverture : Lamaque, Quebec.

Table des matières

- | | |
|--|--|
| 2 Message du PDG George Burns | |
| 3 Notre code de conduite professionnelle et d'éthique | |
| 3 À qui ce Code s'applique-t-il? | |
| 3 Qui surveille l'application de ce Code? | |
| 3 Des questions? | |
| 4 Nous respectons l'ensemble des lois et règlements | |
| 5 Nous agissons avec honnêteté et intégrité | |
| 5 Quels exemples illustrent la corruption? | |
| 5 Que pouvons-nous faire pour nous protéger des allégations de corruption? | |
| 5 Qu'en est-il des cadeaux? | |
| 5 Qu'en est-il des dons de bienfaisance? | |
| 6 Les contributions politiques sont-elles autorisées? | |
| 6 Plus de renseignements | |
| 7 Nous déclarons tous les conflits d'intérêts | |
| 7 Quels exemples illustrent les conflits d'intérêts? | |
| 7 Que dois-je faire si je pense qu'il y a conflit d'intérêts? | |
| 8 Nous protégeons les renseignements confidentiels | |
| 8 Quelles sont les directives sur les renseignements confidentiels? | |
| 8 Qu'est-ce que le délit d'initié? | |
| 8 Comment dois-je répondre aux demandes d'information des médias ou des analystes? | |
| 9 Nous protégeons nos actifs sociaux | |
| 10 Nous assurons une divulgation précise, prompte et compréhensible | |
| 10 Comment dois-je répondre à une demande de vérification? | |
| 11 Notre environnement de travail est sécuritaire, sain et respectueux | |
| 11 Qu'en est-il des courriels, de l'Internet et des médias sociaux? | |
| 11 Nos gestionnaires montrent l'exemple | |
| 11 Plus de renseignements | |
| 12 Nous nous engageons à être une entreprise socialement responsable | |
| 12 Environnement, société et gouvernance | |
| 12 Nos communautés | |
| 13 Nous signalons les violations au présent Code | |
| 13 Poser une question sur le Code | |
| 13 Comment signaler une violation présumée du Code | |
| 13 Ce qui se passe après un signalement | |
| 13 Politique de non-représailles | |
| 13 Conséquences d'une violation | |
| 15 Contacts pour les signalements | |
| 16 Certificat de conformité d'accueil | |
| 17 Certificat de conformité annuel | |

Message du PDG George Burns

Nous valorisons l'intégrité, ce qui signifie être honnête et agir correctement. Cette valeur fondamentale est au cœur de notre façon de faire des affaires. Nous sommes tous tenus de prendre des décisions fondées sur l'éthique dans notre travail quotidien, y compris sur la façon dont nous nous traitons les uns les autres. Vous pouvez vous attendre à cela de moi, tout comme je l'attends de vous.

Notre Code d'éthique et de conduite professionnelle (le « Code ») et notre Politique anticorruption clarifient ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas. Chaque fois que quelque chose entre en conflit avec notre valeur d'intégrité, nous nous attendons à ce que les gens s'expriment. Cela est lié à une autre valeur fondamentale d'Eldorado : le courage. L'éthique représente plus qu'un ensemble de règles. Il s'agit de communiquer franchement et de faire ce qu'il faut, même lorsque cela semble risqué. Un comportement éthique consiste à éviter les conflits d'intérêts réels ou apparents entre vos relations personnelles et professionnelles et à prendre la parole si vous voyez ce conflit chez les autres.

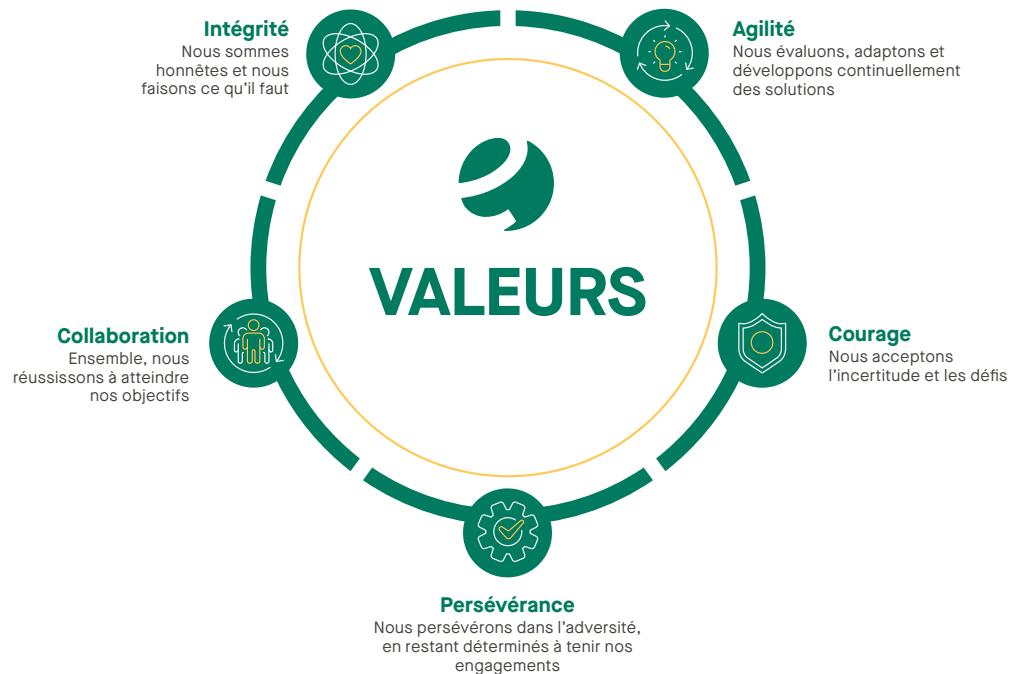
Je crois fermement que les entreprises les plus durables sont celles fondamentalement éthiques. En tant qu'employeur éthique, nous nous engageons à offrir un milieu de travail sûr et respectueux à tous nos employés. Nous avons une tolérance zéro envers la discrimination, le harcèlement ou l'abus de quelque nature que ce soit en milieu de travail, comme le décrit la Politique sur le respect en milieu de travail. En lisant le Code et en l'appliquant dans nos interactions quotidiennes, chacun d'entre nous participe à la réputation d'Eldorado en tant qu'employeur éthique et comme partenaire dans toutes les communautés où nous menons des activités dans le monde.

Prenez le temps d'examiner le Code et de réfléchir à vos propres comportements et actions en tant qu'individu éthique. Si vous avez des questions sur le Code, demandez conseil auprès des personnes qui y sont identifiées. Si vous avez connaissance de situations ou de conditions qui pourraient selon vous enfreindre le Code, parlez-en. Informez-en votre supérieur, consignez-les par l'entremise de la ligne de dénonciation d'Eldorado ou faites une dénonciation à l'aide des moyens indiqués dans ce Code. Vous pouvez être certain que vous ne ferez l'objet d'aucunes représailles, de quelque sorte que ce soit pour les signalements faits de bonne foi.

Nous jouons chacun un rôle essentiel dans le maintien d'une culture d'intégrité partout chez Eldorado.

(Signé)

George Burns
Président-directeur général



Notre Code d'éthique et de conduite professionnelle

Le Code d'éthique et de conduite professionnelle d'Eldorado s'applique à vous et à quiconque travaillant pour Eldorado, ses filiales et ses sociétés affiliées (collectivement appelées « Eldorado »). Il décrit ses attentes pour une conduite éthique dans toutes les situations et des choix conformes aux normes les plus rigoureuses en matière d'intégrité et de conduite professionnelle.

Les attentes décrites dans ce Code d'éthique et de conduite professionnelle et dans les autres politiques auxquelles le Code fait référence (collectivement appelés le « Code »), notamment votre devoir de signaler les violations présumées, sont soumises à l'ensemble des lois et règlements applicables en vertu desquels Eldorado mène ses activités. Si ce Code entre en conflit avec une loi applicable, c'est la loi qui prévaut.

À QUI CE CODE S'APPLIQUE-T-IL?

Ce Code s'applique à tous les employés, administrateurs et dirigeants. Il s'applique également à quiconque menant des affaires au nom d'Eldorado, tels que nos entrepreneurs, nos consultants et nos fournisseurs. Ce Code fait parfois référence à toute personne à qui le Code s'applique au moyen du mot « vous ».

Nous fournissons une copie du Code à quiconque travaillant pour ou avec Eldorado. Chaque année, vous devez lire le Code. Les administrateurs, les dirigeants, les gestionnaires nationaux responsables de la supervision des employés dans les juridictions étrangères où nous exploitons et d'autres décideurs clés au sein d'Eldorado doivent signer annuellement une déclaration personnelle (appelée [Certificat de conformité](#)) indiquant que ces personnes comprennent le Code et le respecteront.

Dans certains cas, le Code peut vous être expliqué par votre gestionnaire ou superviseur. Cette personne sera tenue de confirmer que vous avez entendu et compris les renseignements contenus dans le Code.

Il y a des attentes supplémentaires pour notre conseil d'administration et pour nos administrateurs individuels. Ces attentes se trouvent dans le Mandat du conseil d'administration disponible sur notre site Web.

QUI SURVEILLE L'APPLICATION DE CE CODE?

Le conseil d'administration d'Eldorado a créé les normes de conduite professionnelle et personnelle décrites dans ce Code pour fournir des directives et des attentes claires à tous les employés d'Eldorado et aux autres personnes travaillant pour Eldorado. Toute dérogation au présent Code au profit d'un administrateur ou d'un cadre dirigeant ne peut être accordée que par le conseil d'administration ou un comité désigné par celui-ci. Lorsqu'une telle dérogation constitue un écart important par rapport au Code, la société doit se conformer aux obligations de divulgation applicables en vertu des lois sur les valeurs mobilières, ce qui peut inclure le dépôt d'une déclaration de changement important décrivant la nature et les circonstances de la dérogation.

Le président du Comité de vérification du Conseil, le vice-président exécutif et conseiller général surveilleront le respect du Code. À ce titre, ils relèvent directement du Comité de vérification et du conseil d'administration.

DES QUESTIONS?

Vous pouvez avoir des questions sur ce Code ou sur une situation particulière à laquelle vous vous êtes heurté. Nous vous encourageons à parler de tous les problèmes éventuels à votre gestionnaire ou superviseur, sans crainte de représailles.

Vous pouvez également discuter de vos questions ou préoccupations concernant ce, Code ou toute autre pratique commerciale applicable, avec le vice-président exécutif et conseiller général ou tout autre membre de l'équipe juridique et de conformité d'Eldorado, en utilisant les coordonnées indiquées dans la section Contacts pour les signalements.

Si vous savez que quelqu'un viole ce Code, vous devez signaler cette mauvaise conduite. Veuillez consulter la section [Comment signaler une violation présumée du Code](#) pour en savoir davantage.

Nous respectons l'ensemble des lois et règlements

Eldorado mène des activités dans le monde entier, et chaque activité est soumise aux lois et règlements de son milieu. Nous agissons également en conformité avec les normes internationales en matière de droits de la personne, de sécurité, de pratiques sur le lieu de travail et de gestion de l'environnement.

Outre le fait de respecter ce Code, vous devez également agir en conformité avec l'ensemble des lois et des règlements gouvernementaux qui s'appliquent à votre fonction au sein d'Eldorado. Si vous enfreignez la loi, vous et/ou Eldorado pouvez faire l'objet d'accusations civiles ou criminelles.

Si, à tout moment, vous avez des doutes sur l'application ou l'interprétation d'une loi, d'un règlement ou d'une politique, vous devez consulter votre responsable ou votre superviseur ou demander l'avis de l'équipe juridique et de conformité d'Eldorado.



Questions et réponses

Q : Certaines des politiques du présent Code (comme celles portant sur l'anticorruption et sur la non-discrimination sur le lieu de travail) sont plus rigoureuses que les lois du pays dans lequel je travaille. Dois-je respecter le Code et les autres politiques d'Eldorado ou puis-je suivre la loi de mon pays?

R : Dans ce cas, vous devez respecter le présent Code et les autres politiques d'Eldorado. Eldorado applique les pratiques les plus rigoureuses inscrites à la loi ou au Code. Cela signifie que si la loi est plus rigoureuse que ce que nous avons énoncé dans ce Code, vous devez respecter la loi. Si le Code est plus strict que la loi, vous devez le suivre.

Nous agissons avec honnêteté et intégrité

Nous agissons de manière juste et honnête, avec intégrité et responsabilité, dans toutes nos relations d'affaires. Comme nous l'avons dans la [Politique anticorruption](#), un acte de corruption, comme l'échange de cadeaux ou d'argent pour obtenir un avantage pour Eldorado ou vous-même, comme un contrat ou une action gouvernementale favorable, viole le Code et la [Politique anticorruption](#) et peut exposer les personnes concernées et la société à des sanctions civiles ou criminelles.

QUELS EXEMPLES ILLUSTRENT LA CORRUPTION?

Voici quelques exemples de corruption : offrir, promettre, remettre ou autoriser un paiement ou une chose de valeur à toute personne, directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un tiers ou à un tiers (p. ex., un représentant du gouvernement, un syndicat, un client ou un fournisseur), aux fins ou en échange :

- D'une personne qui agit ou qui s'abstient d'agir en violation d'une obligation légale (p. ex., un employé d'Eldorado qui verse un paiement à un inspecteur du gouvernement pour passer sous silence une violation sanitaire ou de sécurité);
- Une personne qui abuse de son poste ou l'utilise mal (p. ex., un employé d'Eldorado qui reçoit un paiement secret d'un fournisseur en échange d'un contrat d'Eldorado avec ce fournisseur);
- L'obtention ou le maintien d'un avantage ou d'un bénéfice (y compris un permis, une licence, un contrat ou une concession) pour Eldorado ou l'un de ses représentants, fournisseurs ou agents (p. ex., effectuer un paiement à un fonctionnaire pour obtenir la délivrance d'un permis environnemental);
- Inciter un fonctionnaire à exécuter une activité non discrétionnaire plus rapidement ou pas du tout (p. ex., donner un cadeau à un inspecteur de l'impôt pour traiter une déclaration de revenus d'Eldorado).

Les définitions de « fonctionnaire » et de « corruption » sont très générales. Si vous avez des questions au sujet de ces définitions ou de la portée du Code, consultez le vice-président exécutif et conseiller général d'Eldorado.

QUE POUVONS-NOUS FAIRE POUR NOUS PROTÉGÉR DES ALLÉGATIONS DE CORRUPTION?

Pour honorer l'engagement d'intégrité et d'honnêteté d'Eldorado, vous devez toujours :

- Limiter les dépenses de marketing et de divertissement des clients aux dépenses nécessaires, prudentes, professionnelles et cohérentes avec la Politique anticorruption et les procédures relatives aux cadeaux et aux divertissements.
- Consulter le vice-président exécutif et conseiller général de la société avant d'offrir ou de fournir un cadeau, un divertissement ou tout autre avantage à un fonctionnaire.
- Utiliser une communication claire et précise dans nos contrats, notre marketing, nos documents d'information et autres déclarations publiques.
- Garantir une divulgation complète et exacte lors de la communication de tous les renseignements financiers, qui comprend le remplissage du registre des cadeaux et des divertissements.

QU'EN EST-IL DES CADEAUX?

- Vous n'êtes jamais autorisé à offrir ou à recevoir un don en espèces.
- Le fait de recevoir des cadeaux non monétaires, ou d'en offrir à des clients, des fournisseurs et d'autres personnes est autorisé dans des circonstances limitées, comme le décrit la [Politique anticorruption et conformément à nos procédures relatives aux cadeaux et aux divertissements](#).
- Vous n'êtes pas autorisé à offrir ou recevoir un cadeau, un pourboire ou un divertissement qui pourrait influencer, ou pourrait être perçu comme influencent, injustement une relation d'affaires.
- La fréquence et la valeur de tout cadeau offert ou reçu doivent être raisonnables compte tenu des circonstances. Un cadeau qui peut être perçu comme une tentative de créer une obligation ou un attrait pour le bénéficiaire est inapproprié.
- La fréquence et la valeur des activités de divertissement d'affaires doivent également être raisonnables, et être offertes sans s'attendre à recevoir un avantage ou un bénéfice direct ou indirect de quelque nature que ce soit, qu'il soit professionnel ou personnel.
- Les cadeaux doivent être correctement documentés et enregistrés dans nos documents financiers.
- Vous ne devez pas offrir ou donner un cadeau, un divertissement ou un autre avantage si vous pensez que cela contreviendrait à la Politique anticorruption ou à toute loi sans d'abord consulter le vice-président exécutif et conseiller général d'Eldorado.
- Vous devez consulter les procédures relatives aux cadeaux et aux divertissements pour obtenir les orientations quant aux approbations et aux limites et processus spécifiques à ceux-ci.

QU'EN EST-IL DES DONS DE BIENFAISANCE?

Eldorado travaille dur pour être une entreprise citoyenne positive là où elle mène des activités. Nos investissements dans les organismes et les initiatives communautaires sont pour nous une façon d'apporter des avantages tangibles pour améliorer l'infrastructure, les niveaux d'études et la santé des communautés proches de nos sites.

Même si nous faisons régulièrement des dons à des organismes de bienfaisance, nous ne faisons pas de dons à une œuvre de bienfaisance ou un autre organisme qui apportera un avantage personnel directement ou indirectement à un représentant de gouvernement ou un particulier.

LES CONTRIBUTIONS POLITIQUES SONT-ELLES AUTORISÉES?

Eldorado peut de temps en temps faire des contributions politiques limitées dans les milieux où elle travaille, lorsqu'il est légal et approprié de le faire. Le PDG doit approuver tous les dons politiques.

Nous reconnaissons et supportons le droit des individus à participer à des activités politiques légitimes. Ces activités ne doivent cependant pas être menées sur le temps d'Eldorado ni impliquer l'utilisation de ressources de cette dernière. Les particuliers ne seront pas remboursés pour leurs contributions politiques personnelles.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Veuillez lire attentivement la [Politique anticorruption](#) et les procédures relatives aux cadeaux et aux divertissements pour en savoir plus sur ce sujet. Si vous avez des questions sur le fait de savoir si un cadeau ou une dépense est autorisé pour un fonctionnaire public en vertu du Code et de la [Politique anticorruption](#), veuillez communiquer avec le vice-président exécutif et conseiller général ou tout autre membre de l'équipe juridique et de conformité.



Questions et réponses

Q : Offrir des cadeaux fait partie de la culture locale et est un protocole attendu pendant les réunions. Si j'offre ou reçois un cadeau lors d'une rencontre avec des représentants de gouvernement ou des fournisseurs, cela est-il considéré comme de la corruption?

R : En raison des règles strictes relatives à l'offre d'avantages aux fonctionnaires, vous ne devez jamais offrir ni fournir de cadeaux, de divertissements ou d'autres avantages sans avoir d'abord consulté le vice-président exécutif et conseiller général d'Eldorado.

Q : Je suis souvent invité par nos partenaires commerciaux ou nos fournisseurs à des événements sportifs ou à l'extérieur pour des dîners. Suis-je autorisé à accepter ces invitations?

R : Vous pouvez accepter des invitations si les invitations concernent des événements liés aux affaires et si elles sont conformes à notre politique anticorruption et aux procédures relatives aux cadeaux et aux divertissements. La bonne question à vous poser est « Est-ce qu'un étranger impartial penserait que ce souper ou cet événement est approprié ? » Si vous n'êtes pas certain s'il convient d'accepter l'invitation, veuillez communiquer avec votre gestionnaire ou votre superviseur ou avec un membre de notre équipe juridique et de conformité.

Q : Quand une approbation est-elle requise pour offrir ou recevoir un cadeau?

R : L'approbation est requise lorsque la valeur du cadeau dépasse le seuil établi dans les procédures relatives aux cadeaux et aux divertissements, ou lorsque le cadeau pourrait raisonnablement être perçu comme influençant le jugement commercial ou créant un conflit d'intérêts. De plus, vous devrez peut-être consulter l'équipe juridique et de conformité dans le cas de cadeaux offerts aux fonctionnaires publics.

Nous évitons tous les conflits d'intérêts

Un conflit d'intérêts est une situation dans laquelle il y a une tension réelle ou apparente entre vos intérêts et les intérêts d'Eldorado. Cela inclut toute relation familiale et/ou romantique entre un employé et un autre employé, un employé potentiel, un contractant ou un fournisseur impliquant une autorité administrative ou opérationnelle directe ou indirecte. Même si vous pensez que vous pouvez séparer vos intérêts personnels de la situation et du processus de prise de décision, il y a toujours conflit d'intérêts, car on pourrait penser que vous êtes influencé par vos intérêts personnels.

Nous devons éviter toutes les situations présentant un conflit d'intérêts réel ou apparent.

QUELS EXEMPLES ILLUSTRENT LES CONFLITS D'INTÉRÊTS?

Voici quelques exemples de situations où il pourrait y avoir un conflit d'intérêts réel ou apparent :

- Vous embauchez un entrepreneur ou un fournisseur pour Eldorado et un membre de votre famille ou de votre ménage travaille pour l'entrepreneur ou le fournisseur. Cela pourrait inclure un conjoint, un enfant, un parent, un frère ou une sœur, parent par le sang ou le mariage, ou une autre personne partageant votre maison, qu'il s'agisse ou non de vos parents légaux.
- Vous êtes employé(e) en tant que consultant(e) pour une entreprise qui vend des produits à Eldorado ou qui effectue des services pour Eldorado.
- Vous êtes propriétaire d'une entreprise qui fait affaire avec Eldorado.
- Vous utilisez des propriétés ou renseignements internes d'Eldorado à des fins personnelles.
- Vous supervisez un membre de votre famille ou une personne avec laquelle vous entretenez une relation amoureuse (directement ou indirectement).
- Vous approuvez les décisions relatives à la rémunération d'un membre de votre famille ou d'une personne avec laquelle vous entretenez une relation amoureuse au sein de votre chaîne de commandement.

QUE DOIS-JE FAIRE SI JE PENSE QU'IL Y A CONFLIT D'INTÉRÊTS?

Vous devez toujours faire part, de bonne foi, de vos préoccupations concernant un conflit d'intérêts réel ou apparent. Si vous pensez qu'il y a un conflit d'intérêts, veuillez communiquer avec le vice-président exécutif et conseiller général ou tout membre de l'équipe juridique et de conformité. Il déterminera s'il existe un conflit d'intérêts et la façon dont il faut procéder.



Questions et réponses

Q : On m'a demandé de travailler sur un petit projet en tant que consultant avec une autre société minière qui mène des activités dans un pays où Eldorado n'a aucune activité. Est-ce un conflit d'intérêts?

R : Oui, c'est un conflit d'intérêts. En tant qu'employé d'Eldorado, vous n'êtes pas autorisé à agir en tant que consultant pour d'autres sociétés minières.

Q : Cela constitue-t-il un conflit d'intérêts si j'ai des liens de famille ou si j'entretiens une relation amoureuse avec quelqu'un qui est sous mes ordres?

R : Oui, c'est un conflit d'intérêts. Vous devez divulguer la relation à votre superviseur immédiat. Même si votre relation relève du domaine privé, pour éviter toute allégation de favoritisme, votre superviseur peut recommander d'adapter la relation hiérarchique ou de supervision.

Q : J'ai une participation dans une entreprise qui fournit des biens ou des services à Eldorado. Cela constitue-t-il un conflit d'intérêts?

R : Oui, cela constitue un conflit d'intérêts, car votre intérêt financier à l'égard du fournisseur entre en conflit avec votre obligation d'agir toujours dans le meilleur intérêt d'Eldorado.

Nous protégeons les renseignements confidentiels

Dans le cadre de votre travail avec Eldorado, des renseignements confidentiels sur notre entreprise, ses activités et ses partenaires commerciaux peuvent vous être confiés. Les renseignements confidentiels sont sa propriété, ou la propriété de ses partenaires commerciaux, et dans de nombreux cas, ont été mis au point moyennant d'importants investissements.

Les renseignements confidentiels comprennent les renseignements qui ne sont pas légalement disponibles au public, tels que :

- les données ou les rapports techniques ou scientifiques;
- les plans ou projections d'affaires ou marketing;
- les gains et autres données financières internes;
- les renseignements personnels; et
- d'autres renseignements non publics.

QUELLES SONT LES DIRECTIVES SUR LES RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS?

Si vous avez accès aux renseignements confidentiels, nous vous demandons de bien vouloir utiliser ces renseignements uniquement à des fins professionnelles légitimes et non à des fins personnelles.

Nous nous attendons également à ce que vous preniez toutes les mesures raisonnables pour protéger les renseignements confidentiels et prévenir la perte de confidentialité.

Vous n'êtes pas autorisé à :

- discuter de renseignements confidentiels avec, ou en la présence de, personnes non autorisées, notamment des membres de la famille et des amis;
- partager des renseignements confidentiels avec des tiers sauf si cela entre dans le cadre de votre travail;
- partager les renseignements confidentiels liés à nos partenaires commerciaux avec des tiers sans autorisation;
- utiliser, reproduire ou diffuser des secrets commerciaux, des renseignements protégés par un droit d'auteur ou des renseignements confidentiels fournis à Eldorado par un partenaire commercial ou un autre tiers;
- saisir des renseignements confidentiels dans des outils d'intelligence artificielle générative, sauf si cela est expressément permis dans la Politique mondiale d'utilisation acceptable des ressources technologiques.

Même après avoir terminé de travailler pour Eldorado, vous n'êtes pas autorisé à partager des renseignements confidentiels avec d'autres personnes.

QU'EST-CE QUE LE DÉLIT D'INITIÉ?

En tant qu'employé d'Eldorado, vous pourriez avoir accès à de l'information matérielle qui n'est pas accessible au public et qui, si elle était connue, pourrait affecter la valeur des actions d'Eldorado. Vous n'êtes pas autorisé à acheter, vendre ou exercer nos actions si vous avez accès à ce type de renseignement important. Eldorado peut également imposer des périodes de restriction durant lesquelles vous n'êtes pas autorisé à acheter, vendre ou exercer ses actions.

Vous devez vous conformer aux interdictions ci-dessus qui sont détaillées dans la Politique sur le délit d'initié. Si vous avez été avisé que vous êtes assujetti à des obligations d'autorisation préalable des négociations et de déclaration d'opérations d'initié, vous devez également suivre ces procédures.

Pour en savoir davantage, veuillez vous référer à notre [Politique de divulgation d'entreprise](#) et notre [Politique sur le délit d'initié](#), qui décrit les restrictions relatives aux transactions et à la transmission d'informations importantes à des tiers.

COMMENT DOIS-JE RÉPONDRE AUX DEMANDES D'INFORMATION DES MÉDIAS OU DES ANALYSTES?

Vous pourriez être contacté par quelqu'un des médias, par un actionnaire ou une personne de la communauté des investisseurs, comme un analyste, qui souhaite en savoir davantage sur Eldorado. Vous devez transmettre toutes les questions des médias et toutes les demandes en provenance des analystes et des actionnaires à CA-VAN-Comms-IR@eldoradogold.com. Pour en savoir plus, veuillez consulter notre [Politique sur les médias](#).

Nous protégeons nos actifs sociaux

Nos actifs sociaux et notre propriété comprennent tout, de notre espace de bureau en passant par les équipements, programmes et licences de logiciel, et la propriété intellectuelle, tels que les marques de commerce, les conceptions et les droits d'auteur.

Toute :

- (a) invention, découverte ou amélioration des systèmes, méthodes et processus réalisés par un employé d'Eldorado par le biais et dans le cadre de son emploi chez Eldorado; ou
- (b) découverte de minéraux, opportunité d'acquérir des actifs minéraux ou des intérêts dans ceux-ci et autres opportunités commerciales similaires aux activités commerciales menées par Eldorado, qui sont portées à l'attention d'un employé d'Eldorado pendant la durée de son emploi chez Eldorado,

doivent être divulguées par l'employé à Eldorado rapidement. Ces éléments appartiennent à la catégorie des actifs d'entreprise et sont la propriété absolue d'Eldorado. Ils sont assujettis aux obligations de confidentialité de l'employé en vertu de ce Code, avant et après avoir été divulgués à Eldorado.

Vous êtes responsable de protéger les actifs d'Eldorado contre la perte, les dommages, le vol, la mauvaise utilisation et le gaspillage. Parlez à votre superviseur si vous avez connaissance de la perte, de dommage, du vol, de l'utilisation abusive ou du gaspillage de nos actifs, ou si vous avez des questions sur votre bonne utilisation de ceux-ci.

Vous êtes tenu d'utiliser les actifs correctement et à des fins professionnelles légitimes et conformément aux politiques d'Eldorado.



Questions et réponses

Q : J'ai une carte de crédit de société. Si je l'utilise pour des dépenses personnelles, suis-je en train de violer le Code?

R : Oui. Les cartes de crédit de société doivent être utilisées pour les dépenses de la société seulement. Veuillez consulter la politique de votre unité fonctionnelle pour en savoir davantage sur l'utilisation acceptable d'une carte de crédit de la société.

Q : Puis-je utiliser mon ordinateur portable professionnel pour consulter mes courriels personnels pendant les pauses?

R : Oui, tant que cela n'a pas d'incidence sur votre productivité au travail et que cela est conforme aux politiques d'Eldorado, y compris la Politique mondiale d'utilisation acceptable des ressources technologiques.

Nous assurons une divulgation précise, opportune et compréhensible

Les livres et registres d'Eldorado doivent comporter le nombre exact et complet de nos transactions. Dans tous nos dépôts périodiques et annuels auprès des autorités réglementaires, nous sommes tenus de fournir à nos actionnaires et investisseurs, en temps utile et de manière continue, une information complète, véridique et claire sur les événements commerciaux importants et notre situation financière. Les lois anticorruption applicables exigent également certaines procédures en matière de tenue de dossiers.

Nous maintenons la Politique de divulgation d'entreprise, la Politique sur le délit d'initié et la Politique anticorruption qui décrivent nos responsabilités. Dans le cadre de ces responsabilités, vous êtes tenu de :

Toujours	Jamais
<ul style="list-style-type: none">• Vous conformer aux normes internationales d'information financière.• Aviser immédiatement tout membre du comité de divulgation conformément à la Politique de divulgation de l'entreprise, si vous prenez connaissance d'une transaction ou d'un événement important non signalé.• Maintenir un système de contrôles de divulgation qui donnera à la direction et au conseil d'administration une assurance raisonnable que d'importants renseignements nous concernant sont communiqués à la direction, notamment pendant les périodes durant lesquelles nos relevés financiers trimestriels ou annuels sont préparés.• Tenir les livres et registres qui reflètent correctement et justement nos transactions.• Maintenir un système de contrôles internes qui fournira une assurance raisonnable à notre direction et au conseil d'administration que d'importants renseignements nous concernant sont communiqués à la direction, notamment pendant les périodes durant lesquelles nos relevés financiers trimestriels ou annuels sont préparés.• Présenter des renseignements d'une manière claire et ordonnée, et éviter l'utilisation d'un langage juridique et financier inutile.	<ul style="list-style-type: none">• Faire des écritures fausses et trompeuses dans nos livres et registres.• Approuver des comptes ou des actifs bancaires non divulgués ou non enregistrés ou des actifs.• Partager des renseignements non publics (c'est-à-dire, des renseignements qui n'ont généralement pas été divulgués conformément à notre Politique de divulgation d'entreprise et notre Politique sur le délit d'initié).• Établir des fonds ou des actifs non divulgués ou non enregistrés.

COMMENT DOIS-JE RÉPONDRE À UNE DEMANDE DE VÉRIFICATION?

Vous pouvez être contacté par quelqu'un d'interne à Eldorado ou d'externe à Eldorado qui effectue une vérification. Nous avons pour politique de nous conformer et de coopérer aux demandes, enquêtes et audits internes et externes. Cependant, avant de répondre à une demande de vérification, vous devez d'abord aviser un membre de l'équipe juridique et de conformité pour discuter des circonstances.

Vous pouvez discuter de votre question ou de votre préoccupation concernant ce Code ou toute pratique commerciale avec le vice-président exécutif et conseiller général ou tout membre de l'équipe juridique et de conformité.

Notre environnement de travail est sécuritaire, sain et respectueux

Eldorado compte un effectif important d'employés et d'entrepreneurs répartis dans plusieurs pays. Nous jouons tous un rôle en nous assurant que nos lieux de travail sont des environnements ouverts, respectueux et professionnels.

En vertu des modalités de la Politique en matière de santé et de sécurité, de la Politique sur le respect en milieu de travail et de la Politique sur les droits de la personne d'Eldorado, tous les employés d'Eldorado doivent :

- maintenir un environnement de travail sécuritaire et sain;
- promouvoir un milieu de travail exempt de discrimination, de harcèlement et de violence en milieu de travail;
- mener des activités en pleine conformité avec les normes internationales de pratiques environnementales, de santé et de sécurité; et
- promouvoir un milieu de travail dans lequel la dignité, le respect et l'inclusion sont au cœur de ce que nous faisons, en valorisant la diversité de l'identité, la diversité cognitive et la représentation des groupes désignés, conformément à la Politique de diversité d'Eldorado.

Si vous remarquez ou prenez connaissance d'un comportement qui va à l'encontre de ces valeurs, vous devez le signaler à votre gestionnaire ou en utilisant les moyens de signalement décrits à la section [Comment signaler une violation présumée du Code](#).

QU'EN EST-IL DES COURRIELS, DE L'INTERNET ET DES MÉDIAS SOCIAUX?

L'attente selon laquelle vous contribuerez à un environnement de travail sécuritaire, professionnel et respectueux s'applique également à votre utilisation du courriel, de l'Internet et des médias sociaux.

Cela signifie que :

- vos communications par courriel ou par les médias sociaux doivent être respectueuses et professionnelles et
- vous ne devez pas consulter, télécharger, partager, republier, promouvoir ou créer des documents en ligne qui sont inappropriés pour un environnement commercial.

NOS GESTIONNAIRES MONTRENT L'EXEMPLE

Les gestionnaires d'Eldorado sont tenus de montrer l'exemple et d'agir selon les normes les plus rigoureuses en matière d'intégrité et d'éthique.

Cela crée un lieu de travail où les employés :

- sont traités avec dignité et respect;
- sont à l'aise pour poser des questions sur la conduite éthique;
- sont embauchés, promus, sanctionnés ou renvoyés en fonction de critères d'entreprise appropriés comme leur performance ou de besoins organisationnels, et non pas en raison de leur race, sexe, âge ou d'autres facteurs qui ne sont pas liés à notre activité; et
- n'ont pas peur des représailles s'ils signalent une inconduite.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Veuillez consulter la [Politique en matière de santé et de sécurité](#), la [Politique en matière de respect sur le lieu de travail](#), et la [Politique en matière de droits de la personne](#) pour plus d'informations sur la manière dont nous créons et maintenons des opérations sûres, inclusives et innovantes et des lieux de travail sains, y compris la mise à disposition de canaux supplémentaires d'expression des travailleurs locaux.



Questions et réponses

Q : L'un de mes collègues fait souvent des commentaires inappropriés sur mon corps et à caractère sexuel. Je dois travailler avec cette personne dans mon équipe et je ne veux pas perturber notre dynamique de groupe. Cependant, je n'aime également pas me sentir mal à l'aise au travail. Que dois-je faire?

R : Le comportement de votre collègue est inacceptable. Vous avez droit à un lieu de travail sans discrimination et harcèlement. Vous devez signaler cette mauvaise conduite à votre gestionnaire des ressources humaines, par un des canaux d'expression locaux à cet effet ou en utilisant les moyens de signalement décrits dans la section [Comment signaler une violation présumée du Code](#).

Nous nous engageons à être une entreprise citoyenne mondiale responsable

ENVIRONNEMENT, SOCIÉTÉ ET GOUVERNANCE

Eldorado croit que les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») sont essentiels au développement d'une entreprise résiliente. Nous nous engageons à promouvoir des pratiques commerciales durables au sein de nos opérations. Notre rendement ESG influence notre réputation locale et internationale et l'héritage que nous laissons en tant qu'entreprise.

Les pratiques éthiques et les normes élevées de gouvernance d'entreprise sont au cœur de notre façon de faire des affaires. Les systèmes de gouvernance d'Eldorado fournissent des mécanismes d'évaluation et de gestion efficace de nos activités, de nos employés, de nos risques et de nos relations. Nous investissons dans le développement de notre leadership, de nos politiques, de nos systèmes et de nos pratiques d'engagement pour répondre aux attentes des parties prenantes qui voient en nous un exploitant de confiance. Nous croyons en la divulgation claire et complète et en une communication ouverte avec toutes les parties prenantes. Dans le cadre de nos efforts continus visant à améliorer notre gouvernance d'entreprise, nous avons adopté un ensemble de [lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise](#).

Nous cherchons à minimiser notre impact sur l'environnement à toutes les étapes de nos activités, de l'exploration à la fermeture de la mine. Nous nous engageons à respecter nos obligations en matière de conformité, à réduire notre impact sur le changement climatique et à nous y adapter, et à protéger la biodiversité et les écosystèmes. Par conséquent, la [Politique environnementale](#) d'Eldorado décrit notre engagement à assurer un environnement sain, aujourd'hui et pour l'avenir.

Eldorado s'engage à protéger les droits internationaux de la personne dans toutes ses activités commerciales. Nous nous efforçons de maintenir et de respecter les droits de la personne tels que définis dans la Charte internationale des droits de l'homme et la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail. Nous devons respecter les droits de notre main-d'œuvre, des membres de la communauté locale et autres intervenants sur lesquels nos activités commerciales peuvent se répercuter. Nous nous attendons à ce que nos partenaires commerciaux, y compris les fournisseurs de services de sécurité, les entrepreneurs et les fournisseurs, partagent cet engagement envers les droits de la personne. Pour en savoir plus sur notre engagement envers des opérations sécuritaires, inclusives et novatrices et des produits fabriqués de manière responsable, veuillez consulter la [Politique sur les droits de la personne](#).

NOS COMMUNAUTÉS

Eldorado cherche à être un membre actif et apporter sa contribution pour chaque communauté dans laquelle elle fait des affaires. Pour créer des relations à long terme et mutuellement bénéfiques avec nos communautés, nous devons nous engager dans des pratiques commerciales qui respectent la valeur de la vie humaine et de nos communautés. Nous tenons compte de l'impact de nos décisions d'affaires sur nos parties prenantes et les communautés où nous faisons des affaires, et nous agissons de manière équitable et honnête avec intégrité et responsabilité dans toutes nos décisions. Pour en savoir plus sur notre engagement à soutenir des communautés engagées et prospères, veuillez consulter la [Politique de rendement social](#).



Questions et réponses

Q : Je suis préoccupé par une pratique environnementale ou sociale de l'entreprise dont j'ai été témoin sur le site ou dans la communauté. Que dois-je faire?

R : Eldorado prend très au sérieux toutes les allégations d'inconduite liées à notre rendement environnemental ou social, y compris les droits de la personne. Vous devez faire un rapport à votre gestionnaire ou utilisez la ligne de dénonciation présentée à la section [Comment signaler une violation présumée du Code](#).

Nous signalons les violations au présent Code

Vous êtes responsable de signaler toute violation soupçonnée de ce Code, y compris par autodéclaration, le cas échéant. En signalant une mauvaise conduite, vous participez à la culture d'éthique et d'intégrité d'Eldorado.

POSER UNE QUESTION SUR LE CODE

Toutes les questions que vous posez sur le Code peuvent être faites de façon anonyme.

Vous pouvez également discuter de votre question ou de votre préoccupation concernant ce Code ou une pratique commerciale avec le vice-président exécutif et conseiller général ou tout membre de l'équipe juridique et de conformité.

COMMENT SIGNALER UNE VIOLATION PRÉSUMÉE DU CODE?

Si vous suspectez une violation du Code, vous êtes encouragé à parler de vos préoccupations à l'interne, à quelqu'un d'Eldorado. Vous devez prendre l'une des mesures suivantes :

- en parler à votre gestionnaire ou superviseur;
- communiquer avec un membre de l'équipe juridique et de conformité;
- communiquer avec le vice-président exécutif et conseiller général;
- communiquer avec le président du comité de vérification; ou
- faire un rapport par l'intermédiaire de notre ligne de dénonciation, EthicsPoint, à www.eldorado.ethicspoint.com.

Les coordonnées sont fournies dans la section Contacts pour les signalements. Vous pouvez signaler les violations du Code de façon anonyme.

QUE SE PASSE-T-IL APRÈS UN SIGNALLEMENT?

Toute question ou tout signalement de violation sera examiné immédiatement et pris au sérieux. Tous les signalements seront traités de manière confidentielle dans la mesure permise par la loi, et nous n'autoriserons aucunes représailles contre vous si vous avez agi de bonne foi en signalant une violation.

Le personnel interne chargé de la supervision et de la réponse aux plaintes et aux rapports enquêtera sur toute violation signalée et déterminera une intervention appropriée, y compris des mesures correctives et des mesures préventives, au besoin.

NON-REPRÉSAILLES

Eldorado ne tolérera aucunes représailles à l'encontre de quiconque qui, de bonne foi, signale une préoccupation ou participe à une enquête, même si l'allégation n'est pas fondée. Agir de bonne foi signifie que vous croyez raisonnablement que les renseignements que vous fournissez sont véridiques et que vous fournissez tous les renseignements que vous avez. Toute personne ayant exercé des représailles contre une personne qui a soulevé de bonne foi une préoccupation liée à la conformité ou à l'éthique fera l'objet de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement.

Si vous pensez avoir été victime de représailles, communiquez avec votre superviseur, un représentant des ressources humaines d'Eldorado, la ligne de dénonciation ou un membre de l'équipe juridique et de conformité.

CONSÉQUENCES D'UNE VIOLATION

Toute personne qui enfreint des lois ou viole les règlements gouvernementaux ou ce Code fera l'objet d'une mesure disciplinaire spécifique et appropriée, pouvant inclure le renvoi immédiat.



Questions et réponses

Q : Je pense que mon directeur financier ne déclare pas correctement les transactions pour améliorer faussement les revenus d'Eldorado. À qui dois-je parler de mes préoccupations?

R : Veuillez communiquer avec le superviseur immédiat de votre gestionnaire financier, un membre de l'équipe juridique et de conformité, le vice-président exécutif et conseiller général, le président du comité de vérification ou EthicsPoint, notre ligne de dénonciation.

Ce Code de conduite professionnelle et d'éthique est une déclaration de politique. Il ne crée pas un droit, un engagement ou une obligation contractuel(le) au nom d'Eldorado ni n'est opposable à Eldorado ou un tiers.

Approuvé par le conseil d'administration

26 octobre 2025

(Signé)



Steve Reid
Président du conseil d'administration

Contacts pour les signalements

ÉQUIPE JURIDIQUE ET DE CONFORMITÉ

courriel : compliance@eldoradogold.com

LIGNE DE DÉNONCIATION

Eldorado EthicsPoint

Web : www.eldorado.ethicspoint.com

PRÉSIDENT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Teresa Conway

11th Floor, 550 Burrard Street
Vancouver, BC, Canada V6C 2B5

Tél. : 1 604 687 4018

Courriel : teresa.conway@eldoradogold.com

Certificat de conformité d'accueil

ELDORADO GOLD CORPORATION ET SES FILIALES ET SOCIÉTÉS AFFILIÉES (« Eldorado »)

I. CODE D'ÉTHIQUE ET DE CONDUITE PROFESSIONNELLE

J'ai lu et compris le Code d'éthique et de conduite professionnelle d'Eldorado (le « Code ») et les autres politiques applicables d'Eldorado mentionnées dans le Code (incluant la Politique de divulgation de l'entreprise, la Politique sur les délits d'initiés, la Politique sur les médias, la Politique sur la diversité, la Politique sur les droits de la personne, la Politique sur le respect en milieu de travail, la Politique sur la santé et la sécurité, la Politique sur le rendement social, la Politique mondiale d'utilisation acceptable des ressources technologiques et la Politique environnementale). J'accepte de me conformer au Code et à toutes les autres politiques applicables mentionnées dans le Code.

Je certifie que je ne suis actuellement impliqué dans aucune activité qui pourrait constituer un conflit d'intérêts, réel ou perçu, sauf indication contraire dans une déclaration d'exceptions jointe au présent Certificat de conformité. Je reconnaiss mon obligation permanente de divulguer sans délai tout conflit d'intérêts réel ou potentiel.

II. POLITIQUE ANTI-CORRUPTION

Je certifie avoir lu et compris la politique d'Eldorado en matière de lutte contre les pots-de-vins et la corruption (« Politique anticorruption »), incluant toutes les exigences et les procédures contenues dans la celle-ci. J'accepte de me conformer à la politique anticorruption.

III. AUTRES CONFIRMATIONS

Sauf en cas d'indication contraire dans une déclaration d'exceptions jointe au présent certificat de conformité, je confirme que je n'enfreins pas le Code, la politique anticorruption ou d'autres politiques applicables d'Eldorado mentionnées ci-dessus.

Tous les employés d'Eldorado que je suis chargé de superviser ont été informés du Code et des autres politiques applicables auxquelles le Code fait référence, et ont reçu ces informations. Je confirme que ces employés ont assisté à des séances de formation au sujet du Code et autres politiques applicables d'Eldorado. Je comprends que si j'enfreins le Code, la politique anticorruption ou d'autres politiques applicables d'Eldorado, je peux faire l'objet de mesures disciplinaires telles que définies dans les politiques d'Eldorado, y compris la cessation de ma relation avec Eldorado ou l'une de ses sociétés affiliées.

Veuillez cocher l'une des cases suivantes :

- Une déclaration d'exception est jointe.
- Aucune déclaration d'exception n'est jointe.

Date : _____

Signature : _____

Nom : _____

Titre/poste : _____

Certificat de conformité annuel

ELDORADO GOLD CORPORATION ET SES FILIALES ET SOCIÉTÉS AFFILIÉES (« Eldorado »)

I. CODE D'ÉTHIQUE/POLITIQUES GLOBALES DE CONFORMITÉ

1. J'ai lu et compris le Code d'éthique et de conduite professionnelle d'Eldorado (le « Code »), la Politique anticorruption et les autres politiques applicables d'Eldorado mentionnées dans le Code (incluant la Politique de divulgation de l'entreprise, la Politique sur les délits d'initiés, la Politique sur les médias, la Politique sur la diversité, la Politique sur les droits de la personne, la Politique sur le respect en milieu de travail, la Politique sur la santé et la sécurité, la Politique sur le rendement social, la Politique mondiale d'utilisation acceptable des ressources technologiques et la Politique environnementale) (collectivement, les « Politiques globales de conformité »). Je confirme que j'accepte de me conformer aux politiques globales de conformité.
2. Tous les employés ou entrepreneurs d'Eldorado que je suis chargé de superviser ont été informés des politiques globales de conformité et en ont reçu une copie.
3. Au cours de l'année civile susmentionnée, j'ai signalé toutes les violations ou violations potentielles des politiques globales de conformité dont j'avais connaissance.
4. Sauf exception mentionnée dans la déclaration d'exceptions jointe au présent certificat de conformité, je confirme que je n'ai pas enfreint les politiques globales de conformité.
5. Je certifie que je ne suis actuellement impliqué dans aucune activité qui pourrait constituer un conflit d'intérêts, réel ou perçu, sauf indication contraire dans une déclaration d'exceptions jointe au présent Certificat de conformité. Je reconnaiss mon obligation permanente de divulguer sans délai tout conflit d'intérêts réel ou potentiel.

II. POLITIQUE ANTI-CORRUPTION

En ce qui concerne la politique anticorruption, je confirme spécifiquement que :

1. Je n'ai enfreint aucune des conditions ou exigences de la politique anticorruption.
2. Je n'ai connaissance d'aucune violation ou violation potentielle de la politique anticorruption par un représentant (tel que ce terme est défini dans la politique).
3. Je participerai à la formation anticorruption d'Eldorado sur demande et de façon périodique.
4. Je comprends également que le non-respect des lois anticorruption applicables peut donner lieu à des poursuites, avec des pénalités comprenant des amendes et/ou des peines d'emprisonnement.

III. AUTRES CONFIRMATIONS

Je comprends que si j'enfreins les politiques de conformité globale, je peux faire l'objet de mesures disciplinaires telles que définies dans les politiques d'Eldorado, y compris la résiliation de ma relation avec Eldorado ou l'une de ses sociétés affiliées.

Veuillez cocher l'une des cases suivantes :

- Une déclaration d'exception est jointe.
 Aucune déclaration d'exception n'est jointe.

Date : _____

Signature : _____

Nom : _____

Titre/poste : _____

Nous innovons.



Eldorado Gold Corporation

11th Floor, 550 Burrard Street
Vancouver, BC, Canada V6C 2B5

tél. : +1 604 687 4018

fax : +1 604 687 4026

Sans frais : +1 888 353 8166

eldoradogold.com

TSX: ELD
NYSE: EGO